



**MINISTÈRES  
ÉDUCATION  
JEUNESSE  
SPORTS  
ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR  
RECHERCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction des affaires financières –  
Département du contrôle interne et des  
systèmes d'information financière - DCISIF**



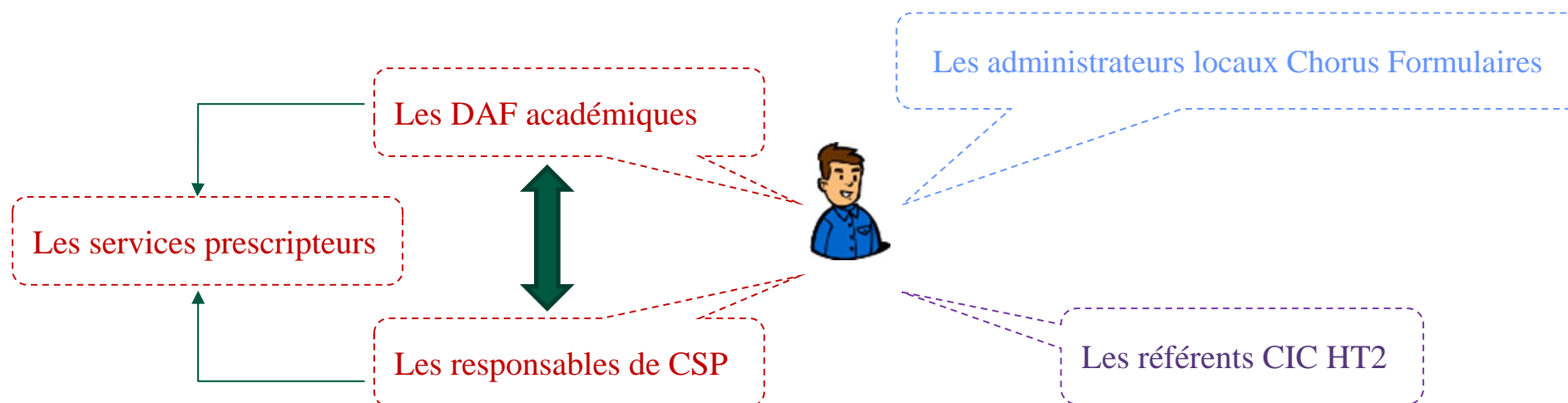
MINISTÈRES  
ÉDUCATION  
JEUNESSE  
SPORTS  
ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR  
RECHERCHE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# NOUVELLES FONCTIONNALITÉS DE GESTION DES TIERS FOURNISSEURS DANS CHORUS FORMULAIRES

*Intérêts et choix d'organisation, maîtrise des risques et modalités de  
déploiement.*

Pour qui cette classe virtuelle a-t-elle été conçue ?



## Rappel : Ce que recouvre le concept de gestion des tiers fournisseurs

L'existence dans Chorus d'un tiers fournisseur avec des coordonnées bancaires valides constitue un prérequis à l'intégration de certains formulaires dans Chorus Cœur et à la saisie des EJ.

Le concept de gestion des tiers recouvre donc toutes les demandes qui impactent les fiches de tiers dans Chorus, dont principalement :

- Demandes de création/modification d'un tiers Chorus
- Demandes de rattachement d'un tiers Chorus existant à une structure
- Demande de rattachement d'un RIB à un tiers Chorus
  
- Demandes de blocage / déblocage d'un tiers Chorus

Dans Chorus

Par mail au PNST

## Enjeu :

Une nouvelle offre de services de l'AIFE que le ministère autorise de déployer dès l'ouverture de l'exercice 2021 => **réaliser dans Chorus Formulaires des actes de gestion des tiers fournisseurs.**

**=> Pouvoir réaliser, dans Chorus Formulaires, via de nouveaux formulaires :**

- **des actions de création, de modification et d'extension de tiers fournisseur,**
- **des demandes de blocage/déblocage de tiers fournisseur**
- **des demandes de création/modification/suppression de RIB**

C'est une offre de services faite au profit des services prescripteurs, mais qui peut aussi être utilisée par les agents d'un CSP → n'importe qui peut y recourir à condition d'avoir un accès autorisé à Chorus Formulaires.

En l'état actuel des choses, cette offre de services ne se substitue pas aux outils déjà en place → c'est un dispositif supplémentaire à l'arsenal existant.

Mais il n'y a pas d'obligation d'y recourir à ce stade.

## **Quel est l'objectif de cette classe virtuelle :**

Au vu de l'existence de ce nouveau dispositif → Demander aux plates-formes Chorus du ministère de prendre une décision et d'officialiser leur choix d'organisation concernant les modalités selon lesquelles elles gèreront leurs tiers fournisseurs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 :

- 1) Vous informer et vous demander si vous souhaitez bénéficier de ce nouvel outil, pour votre CSP et/ou vos SP, pour gérer les tiers fournisseurs Chorus sur lesquels vous êtes amenés à exécuter des dépenses.
- 2) Si oui, vous indiquer comment vous pouvez obtenir l'accès à ce nouvel outil.

**Le DCISIF laisse aux CSP la liberté de choix, de recourir ou non à ce nouveau dispositif.**

Mais l'existence de ce nouveau dispositif conduira dorénavant le DCISIF à rattacher les CSP à l'une des catégories suivantes :

**C.1** : CSP qui assure la gestion des tiers fournisseurs exclusivement à son niveau dans Chorus.

**C.2** : CSP qui assure la gestion des tiers fournisseurs exclusivement à son niveau, dans Chorus Formulaires.

**C.3** : CSP qui confie la gestion des tiers fournisseurs à tous ses SP, dans Chorus Formulaires.

**C.4** : CSP qui confie la gestion des tiers fournisseurs à certains de ses SP dans Chorus Formulaires et continuent pour d'autres à assurer cette gestion à son niveau dans Chorus.

A l'heure actuelle, tous les CSP sont rattachées à la catégorie C.1.<sup>1</sup> Si vous souhaitez faire évoluer cette catégorisation à compter de la gestion 2021, il faudra le demander au DCISIF.

<sup>1</sup> Les DRJSCS ont apparemment l'habitude de gérer leurs tiers fournisseurs dans Chorus Formulaires, mais au 1er janvier 2021, leur nouvel environnement Chorus Formulaires n'intégrera pas ces formulaires (une demande d'ouverture devra être faite au DCISIF)

Quelle que soit l'organisation retenue localement, il ne s'agit pas d'un transfert de compétences → Dans tous les cas, la gestion des tiers reste placée sous la responsabilité du CSP, qui ne peut pas être déchargé totalement de cette responsabilité en choisissant de confier la gestion des tiers fournisseurs à des services prescripteurs dans Chorus Formulaires → d'où la volonté d'intégrer l'ouverture de ce nouveau dispositif à la démarche de contrôle interne financier, via des contrôles qui se feront a priori et/ou a posteriori.

→ Et des conditions à respecter et engagements à prendre pour pouvoir y recourir.



# Sommaire

## **1. Intérêts et liberté de choix d'organisation**

- a. Fonctionnement actuel
- b. Présentation des 3 nouveaux formulaires de gestion des tiers fournisseurs dans Chorus Formulaires
- c. Intérêts du nouveau dispositif
- d. Enjeux et liberté de choix d'organisation

## **2. Maîtrise des risques liés au déploiement de ce nouveau dispositif**

- a. Le risque d'absence de maîtrise de l'environnement
- b. Le risque de tentative d'escroquerie aux virements frauduleux

## **3. Modalités de déploiement du nouveau dispositif**

- a. La mise à disposition de deux formulaires ad hoc
- b. La présentation de ces deux formulaires

# **1. INTÉRÊTS DE RECOURIR AU NOUVEAU DISPOSITIF ET LIBERTÉ DE CHOIX D'ORGANISATION**

## 1. Intérêts et liberté de choix d'organisation

### a. Le fonctionnement actuel

# Fonctionnement actuel de la gestion des tiers fournisseurs au sein des MENJS/MESRI :

- Du point de vue technique : la gestion des tiers fournisseurs est réalisée, selon le type d'actions à mener, soit dans Chorus, soit par mail au PNST.

*Les formulaires de tiers existants ne sont pas interfacés à Chorus et ne couvrent pas l'intégralité des besoins.*

- Du point de vue organisationnel : la gestion des tiers fournisseurs est placée sous la responsabilité du CSP, quelle que soit la manière de procéder.

*En effet, l'attribution du rôle Chorus de gestionnaire de tiers à un service prescripteur « affecte » de fait l'agent concerné en tant que membre du CSP (pour cette fonction).*

## 1. Intérêts et liberté de choix de choix d'organisation

### b. Présentation des 3 nouveaux formulaires de gestion des tiers fournisseurs

**Fin 2019, l'AIFE a mis en production 3 nouveaux formulaires qui visent à donner la main aux services prescripteurs, dans Chorus Formulaires, sur la gestion des tiers fournisseurs**

*Cf. sur DIAPASON : document FCF\_M30\_013\_00 (intro à la gestion des tiers fournisseurs dans Chorus Formulaires)*

- **2 formulaires de gestion des tiers fournisseurs :**

- formulaire de création / modification / extension de tiers fournisseur.

*Cf. sur DIAPASON : document FCF\_M30\_014\_00 (création, extension et modification des tiers fournisseurs)*

- formulaire de blocage / déblocage de tiers fournisseur.

*Cf. sur DIAPASON : document FCF\_M30\_016\_00 (blocage / déblocage des tiers fournisseurs)*

- **1 formulaire de gestion des demandes de RIB.**

*Cf. sur DIAPASON : document FCF\_M30\_0150\_00 (gestion des RIB des tiers fournisseurs)*

## 1. Intérêts et liberté de choix de choix d'organisation

### b. Présentation des 3 nouveaux formulaires de gestion des tiers fournisseurs

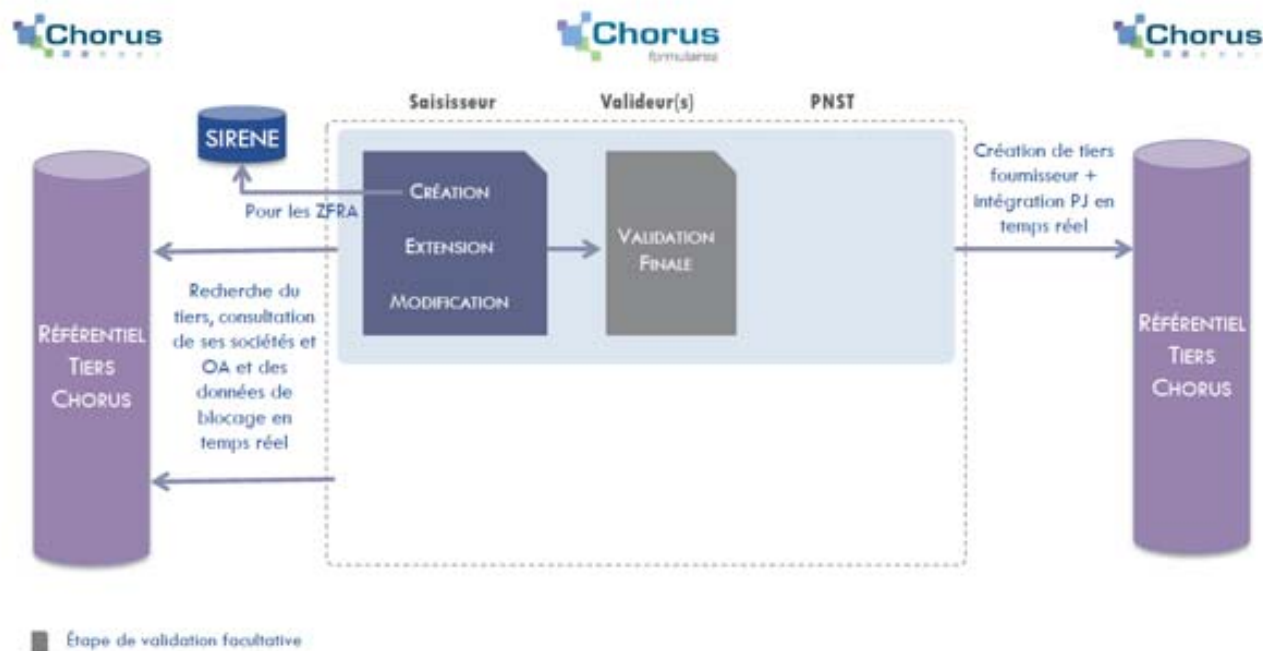
#### **SEULS LES 6 GROUPES DE TIERS FOURNISSEURS SUIVANTS POURRONT ÊTRE GÉRÉS DANS CFO À L'APPUI DE CES FORMULAIRES :**

- ZFRA *personne morale ou physique immatriculée SIRET*
- ZPHY *personne physique hors tiers agent de l'Etat*
- ZTAE *tiers agent de l'Etat*
- ZCOM *personne morale ou physique immatriculée (3 COM concernées)*
- ZEUR *personne morale Union européenne hors France*
- ZETR *personne morale hors Union européenne*

*Les autres types de tiers continueront à devoir être traités exclusivement dans Chorus.*

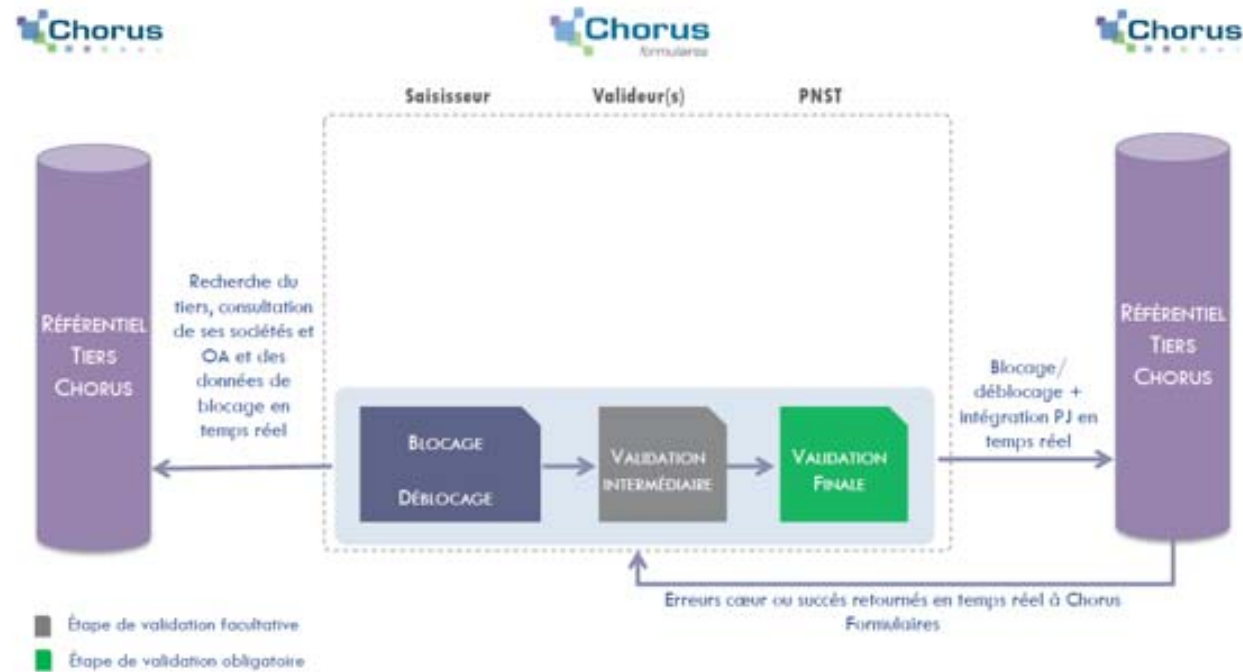
1. Intérêts et liberté de choix de choix d'organisation  
b. Présentation des 3 nouveaux formulaires de gestion des tiers fournisseurs

**FORMULAIRE 1** : *formulaire de création / modification / extension de tiers fournisseur*



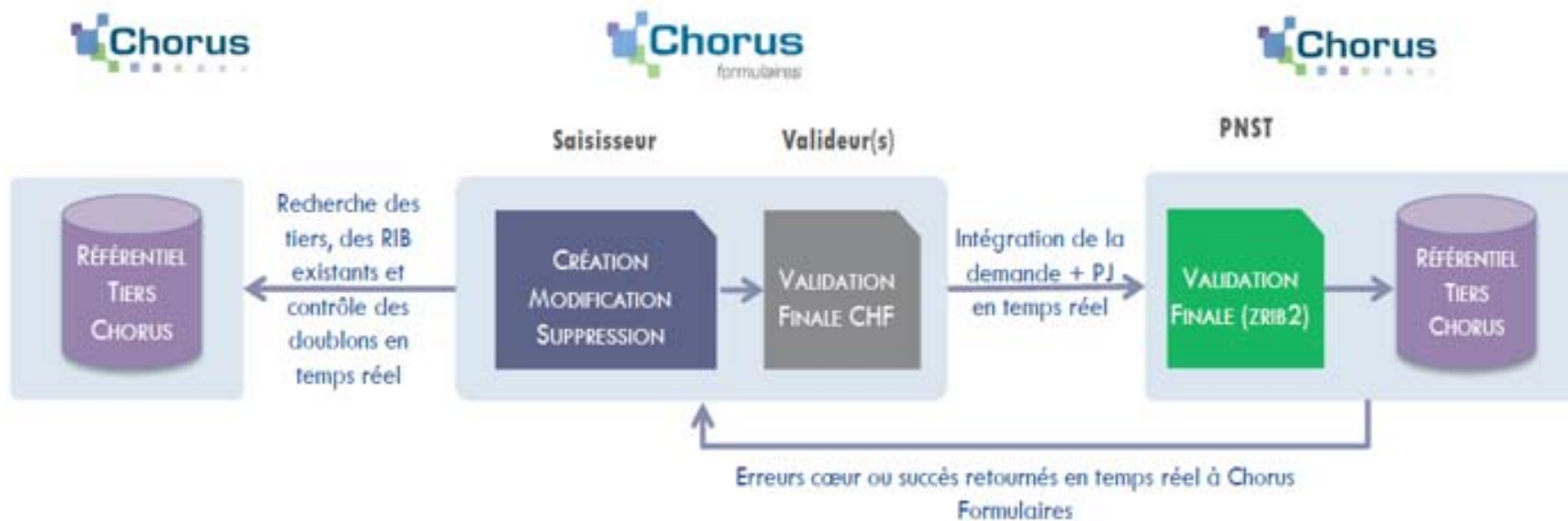
1. Intérêts et liberté de choix de choix d'organisation  
b. Présentation des 3 nouveaux formulaires de gestion des tiers fournisseurs

**FORMULAIRE 2** : *formulaire de blocage / déblocage de tiers fournisseur*



1. Intérêts et liberté de choix de choix d'organisation  
b. Présentation des 3 nouveaux formulaires de gestion des tiers fournisseurs

**FORMULAIRE 3** : *formulaire de gestion des demandes de RIB*

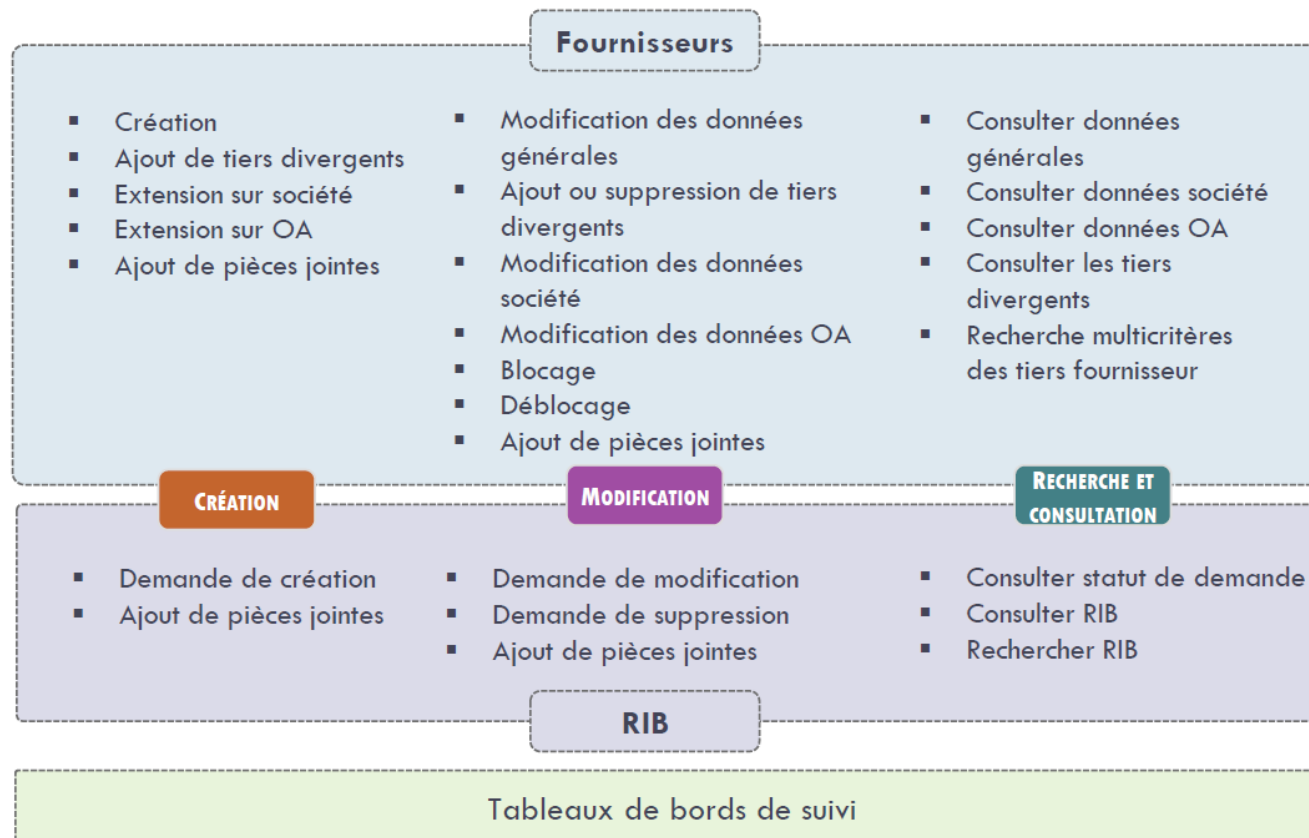




# VISION GLOBALE DU NOUVEAU DISPOSITIF PROPOSÉ :

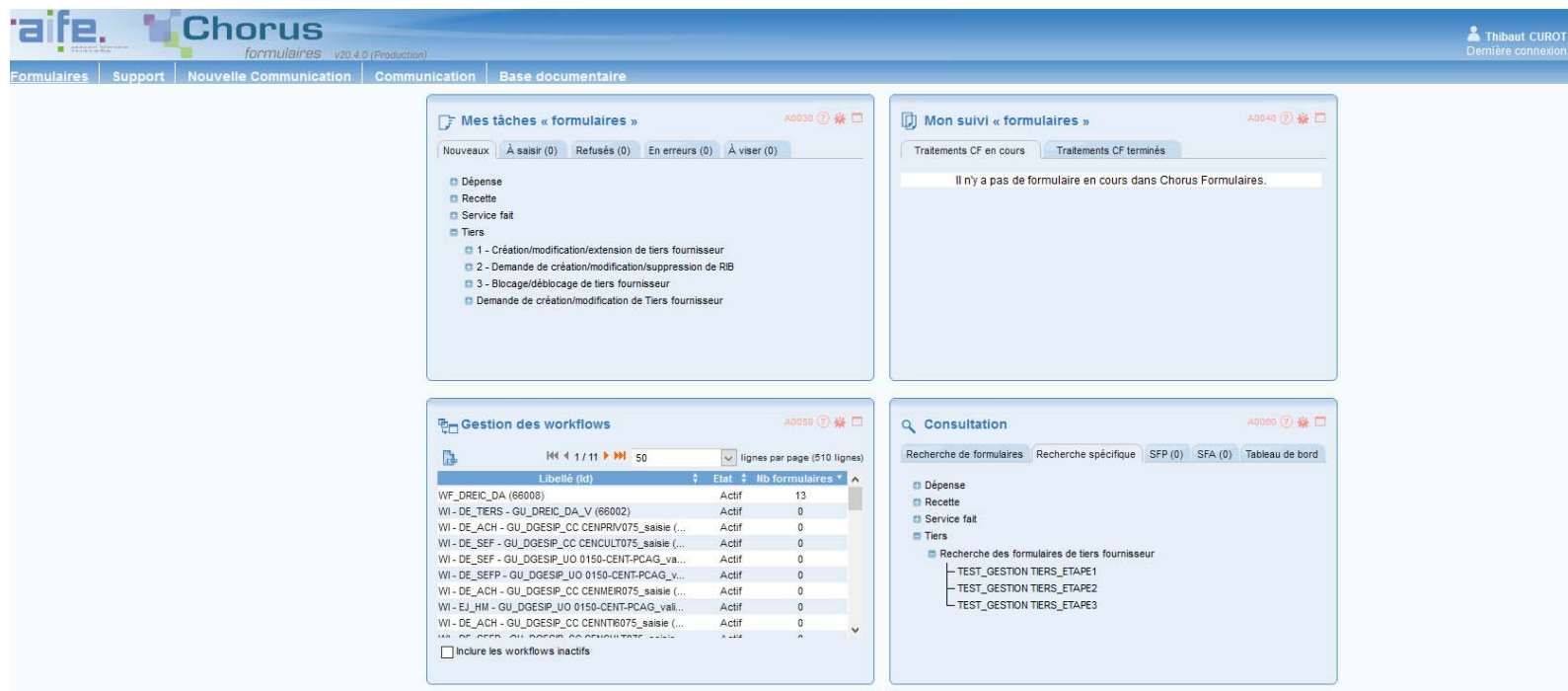
## 1. Intérêts et liberté de choix de choix d'organisation

### b. Présentation des 3 nouveaux formulaires de gestion des tiers fournisseurs



**1. Intérêts et liberté de choix de choix d'organisation**  
 b. Présentation des 3 nouveaux formulaires de gestion des tiers fournisseurs

**Peut-on tenter d'aller dans l'outil pour une présentation ?**



The screenshot displays the Chorus Formulaires v20.4.0 (Production) interface. The top navigation bar includes 'Formulaires', 'Support', 'Nouvelle Communication', 'Communication', and 'Base documentaire'. The user 'Thibaut CUROT' is logged in, with the last connection on 17/12/2020.

The main content area is divided into four panels:

- Mes tâches « formulaires »**: Shows a list of tasks categorized by type: Dépense, Recette, Service fait, and Tiers. Under Tiers, there are four sub-tasks: 1 - Création/modification/extension de tiers fournisseur, 2 - Demande de création/modification/suppression de RIB, 3 - Blocage/déblocage de tiers fournisseur, and Demande de création/modification de Tiers fournisseur.
- Mon suivi « formulaires »**: Shows 'Traitements CF en cours' and 'Traitements CF terminés'. A message states: 'Il n'y a pas de formulaire en cours dans Chorus Formulaires.'
- Gestion des workflows**: A table listing active workflows with columns for 'Libellé (id)', 'Etat', and 'Nb formulaires'. The table shows 13 active workflows and 0 inactive ones.
- Consultation**: A search interface for forms, with filters for 'Recherche de formulaires', 'Recherche spécifique', 'SFP (0)', 'SFA (0)', and 'Tableau de bord'. It shows a search for 'Tiers' with results: 'Recherche des formulaires de tiers fournisseur' containing 'TEST\_GESTION TIERS\_ETAPE1', 'TEST\_GESTION TIERS\_ETAPE2', and 'TEST\_GESTION TIERS\_ETAPE3'.

## 1. Intérêts et liberté de choix de choix d'organisation

### c. Les intérêts du nouveau dispositif

# Que peut apporter concrètement ce nouveau dispositif ?

## Sous l'angle organisationnel :

- *Officialiser une situation locale de fait et libérer des licences Chorus sans autre raison d'être ?*
- *Transférer une charge de travail chronophage encore assumée par le CSP ?*
- *Développer l'autonomie des SP et contribuer à la professionnalisation des agents des SP ?*
- *Enrichir l'arsenal d'actions du CIF via la meilleure traçabilité offerte par ce dispositif ?*

## 1. Intérêts et liberté de choix de choix d'organisation

### c. Les intérêts du nouveau dispositif

# Que peut apporter concrètement ce nouveau dispositif ?

## Sous l'angle pratique :

- Une réelle avancée par rapport aux formulaires de tiers existants.
- Une mise à jour des informations en temps réel (car ces formulaires interagissent avec le Cœur Chorus via des API).
- Des potentialités nouvelles, qui n'existent pas dans le Cœur Chorus :
  - Interaction directe traçable avec le PNST pour les demandes de blocage / déblocage,
  - Mise à disposition d'un vrai outil de reporting et de suivi , via de nouvelles fonctions de recherche (recherche des tiers, historiques des demandes et de leur statut, ...).

## 1. Intérêts et liberté de choix de choix d'organisation

### c. Les intérêts du nouveau dispositif

L'absence de distinction  
faite par la DGFiP  
selon que la  
demande vient  
de Chorus  
ou  
de Chorus Formulaires :



MINISTÈRES    REGIONS    METIER    SUPPORT    PROJETS    PILOTAGE    SIFE    AIFE    DIAPASON

Accueil > Saisir le PNST

Rechercher ...



#### Saisir le PNST

Publié par BECART Renaud le 08 décembre 2020 à 15:34

Ma note : ☆☆☆☆☆

Note moyenne : ☆☆☆☆☆ sur 352 votants



#### Délai de traitement moyen d'une demande par le PNST :

- Blocage/Déblocage via Chorus formulaires "tiers fournisseurs": moins de 24h
  - Gestion de fiche via les courriels pré-remplis Diapason: 48/72h
  - RIB via Chorus coeur ou Chorus formulaires "tiers fournisseurs": moins de 48h
- Pour signaler une urgence, [cliquer ici](#).

#### Fin de gestion : garantie de traitement

Pour tenir compte de la principale date de fin d'ordonnancement fixée au mardi 15/12/2020 au soir, les demandes traitées par la supervision des tiers bénéficient d'une garantie de traitement reprise ci-dessous :

Seront traitées avant le mardi 15/12/2020, 15 h 00 :

- les demandes de RIB (ZRIB1, formulaire fournisseurs) déposées avant le 15 décembre, 12 h 00 ;
- les demandes de blocage/déblocage via le formulaire fournisseurs déposées avant le 15 décembre, 12 h 00 ;
- les demandes par courriels (liens pré-remplis) déposées le lundi 14 décembre.

En cas d'urgence en dehors de ces plages, il conviendra de *saisir la Mission Chorus* avant le mardi 15 décembre, 16 h 00.

## **Ce nouveau dispositif n'a pas encore été déployé au sein du ministère**

*Il vous est proposé aujourd'hui de l'ajouter dans votre organisation de travail*

*Le choix renvoie aussi aux choix locaux de déploiement et de recours à Chorus Formulaires.*

*La décision qui vous incombe doit évaluer les avantages/inconvénients attendus de cette nouveauté et résulter d'une analyse des risques que ce dispositif peut comporter, en lien avec la conduite du changement ...*

# **2. MAÎTRISE DES RISQUES LIÉS AU DÉPLOIEMENT DE CE NOUVEAU DISPOSITIF**

## 2. Maîtrise des risques liés au déploiement de ce nouveau dispositif

### a. Premier risque identifié

# Risque 1 : l'absence de maîtrise de l'environnement (professionnalisation des agents)

La gestion des tiers fournisseurs est une matière qui impose de porter une analyse au cas par cas sur chaque dossier à traiter → risque d'erreur qui peut bloquer le traitement des EJ et des DP

→ Les agents doivent maîtriser les modes opératoires AIFE et fiches métier DGFIP qui rappellent les points d'attention à porter sur la gestion des tiers fournisseurs.

#### *Modalités de maîtrise du risque :*

- *Engagement demandé de porter à la connaissance des agents le corpus documentaire sur la gestion des tiers*
- *Nécessité de mettre en place des contrôles : a priori (gestion des workflows en deux étapes) ou a posteriori (plan de contrôles)*
- *Contextualisation des formulaires par le DCISIF, pour limiter le périmètre d'intervention ouvert dans CFO*
- *Besoin d'organiser une classe virtuelle dédiée à la gestion des tiers fournisseurs ?*



## 2. Maîtrise des risques liés au déploiement de ce nouveau dispositif

### a. Second risque identifié

## Risque 2 : tentative d'escroquerie aux virements frauduleux

La DGFIP met en garde les services contre la recrudescence des cas de fraudes aux faux ordres de virement (FOVI) et a renforcé depuis 2017 les contrôles effectués par le PNST et ceux réalisés par les comptables publics en matière de vérification des coordonnées bancaires au moment de la comptabilisation des DP Chorus (contrôle du caractère de l'acquis libératoire du paiement)

→ Risque de sollicitation des services académiques par des escrocs (qui se font passer pour le fournisseur ou pour une autorité du service) pour les convaincre de changer les coordonnées bancaires d'un fournisseur sur la base d'un simple message.

### *Modalités de maîtrise du risque :*

- *Engagement demandé de sensibiliser les agents contre le risque d'escroquerie aux virements frauduleux et de leur communiquer le kit DGFIP « de vigilance dans la lutte contre l'escroquerie aux virements frauduleux »*
- *Définir des procédures d'échanges systématiques entre agents et de rappels téléphoniques, en cas de demande de changement de coordonnées bancaires par téléphone ou par mail, particulièrement sur les RIB à l'étranger, ...*

# **3. MODALITÉS DE DÉPLOIEMENT DU NOUVEAU DISPOSITIF**

### 3. Modalités de déploiement du nouveau dispositif

a. Mise à disposition de 2 formulaires de demande d'accès

## Rappel de la catégorisation qui sera faite par le DCISIF à compter de 2021

**C.1** : CSP qui assure la gestion des tiers fournisseurs exclusivement à son niveau dans Chorus.

**C.2** : CSP qui assure la gestion des tiers fournisseurs exclusivement à son niveau, dans Chorus Formulaires.

**C.3** : CSP qui confie la gestion des tiers fournisseurs à tous ses SP, dans Chorus Formulaires.

**C.4** : CSP qui confie la gestion des tiers fournisseurs à certains de ses SP dans Chorus Formulaires et continuent pour d'autres à assurer cette gestion à son niveau dans Chorus.

→ *Liberté de choix d'organisation pour chaque académie et CSP d'administration centrale.*

### 3. Modalités de déploiement du nouveau dispositif

a. Mise à disposition de 2 formulaires de demande d'accès

## **En cas de décision d'utiliser ces nouveaux formulaires => prérequis : changement de paramétrage des groupes utilisateurs (GU) par le DCISIF**

D'où la nécessité renseigner un formulaire *ad hoc* → deux types de formulaire sont mis à votre disposition, qui intègrent les engagements à prendre par le service demandeur (pour couvrir les risques décrits au §.2) et qui sont destinés à comporter les informations dont le DCISIF a besoin pour procéder au paramétrage :

- **Un formulaire de demande d'ouverture pour un SP**
- **Un formulaire de demande d'ouverture pour un CSP**

Formulaires à renseigner et à retourner signés à :

[thibaut.curot@education.gouv.fr](mailto:thibaut.curot@education.gouv.fr)

[soutien-choregie@education.gouv.fr](mailto:soutien-choregie@education.gouv.fr)

### 3. Modalités de déploiement du nouveau dispositif

a. Mise à disposition de 2 formulaires de demande d'accès

Calendrier du déploiement laissé à la discrétion des services, car les modalités de déploiement reposent sur la base du volontariat et des choix locaux d'organisation.

A réception d'une demande, celle-ci sera analysée par le DCISIF (à la fois sous l'angle technique et sous l'angle du CIF), avant de procéder au paramétrage des groupes utilisateurs concernés dans Chorus Formulaires.

Dès l'ouverture des droits par le DCISIF, les administrateurs locaux de Chorus Formulaires (CCFP) prennent, si besoin, la main pour habilitier les agents sur les nouveaux formulaires.


Des contrôles de supervision seront également réalisés par le DCISIF.


### 3. Modalités de déploiement du nouveau dispositif

#### b. Présentation des formulaires de demande d'accès

A quoi ressemblent ces formulaires à renseigner pour demander l'ouverture des formulaires ?

La trame de ces formulaires sera envoyée par mail à l'appui du support de cette classe virtuelle.


**MINISTÈRES  
ÉDUCATION  
JEUNESSE  
SPORTS  
ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR  
RECHERCHE**  
 Liberté  
Égalité  
Fraternité



Académie de ... (nom de l'académie)

**FICHE DE DEMANDE D'ACCÈS AUX FORMULAIRES DE GESTION DES TIERS POUR DES GROUPES UTILISATEURS (GU) DANS CHORUS FORMULAIRES**

**AU PROFIT D'UN SERVICE PRESCRIPTEUR**

**IDENTIFICATION DU SERVICE PRESCRIPTEUR DEMANDEUR :**

nom du service prescripteur à l'origine de la demande :

**NATURE DE LA DEMANDE**

est demandé au DCISIF de procéder à l'ouverture des formulaires de gestion des tiers suivants ...

| un des formulaires à déployer :  | Demande d'ouverture |
|--|---------------------|
| • Formulaire de création / modification / extension de tiers fournisseur : | OK / NON            |
| • Formulaire de blocage / déblocage de tiers fournisseur :                 | OK / NON            |
| • Formulaire de gestion des demandes de RIF :                              | OK / NON            |


Au profit de ces deux groupes(s) utilisateurs suivants :


| nom de ces groupes utilisateurs (GU) à lesquels attribuer ces formulaires : | Statut de GU |
|---|--------------|
| Dejà créé   | A. ou        |
| Dejà créé   | A. ou        |

**SÉCURISATION DU DISPOSITIF**

1. Sachant qu'il convient de distinguer les modalités de traitement entre les 3 formulaires indiqués ci-dessus,

- le "Formulaire de gestion des demandes de RIF" ne comporte aucun workflow interne à ce stade de demande initié à partir de ce formulaire (voir le tableau final de son validation par le PST dans le Case Chorus),
- le "Formulaire de création / modification / extension de tiers fournisseur" et le "Formulaire de blocage / déblocage de tiers fournisseur" peuvent être traités en une ou plusieurs étapes internes,
- est demandé de sélectionner l'option relative localement parmi les 2 possibilités suivantes, pour le traitement : "Formulaire de création / modification / extension de tiers fournisseur" et du "Formulaire de blocage / déblocage de tiers fournisseur" :


**MINISTÈRES  
ÉDUCATION  
JEUNESSE  
SPORTS  
ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR  
RECHERCHE**  
 Liberté  
Égalité  
Fraternité



Académie de ... (nom de l'académie)

**FICHE DE DEMANDE D'ACCÈS AUX FORMULAIRES DE GESTION DES TIERS DANS CHORUS FORMULAIRES**

**AU PROFIT DU CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS**

**IDENTIFICATION DU CENTRES DE SERVICES PARTAGÉS DEMANDEUR :**

nom de la plate-forme Chorus :

• RECHERCHE : CHORUS/3076/...

**NATURE DE LA DEMANDE**

est demandé au DCISIF de procéder à l'ouverture des formulaires de gestion des tiers suivants ...

| un des formulaires à déployer :  | Demande d'ouverture |
|--|---------------------|
| • Formulaire de création / modification / extension de tiers fournisseur : | OK / NON            |
| • Formulaire de blocage / déblocage de tiers fournisseur :                 | OK / NON            |
| • Formulaire de gestion des demandes de RIF :                              | OK / NON            |

Au profit de ces deux groupes utilisateurs suivants :

| nom de ces groupes utilisateurs (GU) auxquels attribuer ces formulaires : | Statut de GU |
|---|--------------|
| Dejà créé   | A. ou        |
| Dejà créé   | A. ou        |

**SÉCURISATION DU DISPOSITIF**

1. Sachant qu'il convient de distinguer les modalités de traitement entre les 3 formulaires indiqués ci-dessus,

- le "Formulaire de gestion des demandes de RIF" ne comporte aucun workflow interne à ce stade de demande initié à partir de ce formulaire (voir le tableau final de son validation par le PST dans le Case Chorus),
- le "Formulaire de création / modification / extension de tiers fournisseur" et le "Formulaire de blocage / déblocage de tiers fournisseur" peuvent être traités en une ou plusieurs étapes internes,
- est demandé de sélectionner l'option relative localement parmi les 2 possibilités suivantes, pour le traitement : "Formulaire de création / modification / extension de tiers fournisseur" et du "Formulaire de blocage / déblocage de tiers fournisseur" :

